

Les propositions du maire de Crozon face à l'afflux de surfeurs

Le nouveau maire de Crozon, Patrick Berthelot, avait placé les problèmes de circulation au cœur de sa campagne. Voici ses premières propositions face à l'augmentation du trafic routier en presqu'île de Crozon.

Face à l'explosion de la circulation dans leurs villages, comprenez-vous l'exaspération des habitants du Cap de la Chèvre ?

« Oui et ce n'est pas exagéré de parler d'une forte pression de la circulation. Nous en avons conscience depuis des années et ça s'intensifie. Les retours de confinement ont accéléré le phénomène mais nous avons des solutions à mettre en place, dès cet été ».

Quelles sont les mesures à appliquer d'urgence ?

« Pour la Palue, nous allons créer un parking gratuit à l'entrée du village, sans interdire l'accès aux parkings en amont. Nous ne sommes propriétaires que d'une partie des places disponibles après le village (conservatoire du littoral) ».

Et pour les autres villages impactés ?

« Nous réfléchissons à des sens uni-



Le nouveau maire de Crozon, Patrick Berthelot, a fait du trafic routier et de la mobilité en presqu'île, un axe fort de son mandat. Il propose un premier parking au village de la Palue. Le Télégramme/Stéphane Jézéquel

ques pendant la belle saison, pour au moins éviter les bouchons et les situations de trafic congestionné. Plutôt pour l'été 2022 ».

Allez-vous développer les « sens interdits sauf riverains » comme cela a été le cas à Lostmarc'h ?

« C'est également une piste à explorer, même si le panneau installé en juillet dernier est souvent recouvert de peinture. Mais nous maintenons le bien-fondé de notre arrêté municipal et verbaliserons ceux qui jouent régulièrement du pinceau ! »

Est-ce à dire que les surfeurs devront davantage marcher pour rejoindre la mer ?

« C'est déjà le cas pour certaines aires de stationnement existantes. Mais ces parkings sont souvent pleins. Nous espérons arriver à faire changer les habitudes, à susciter les prises de conscience ».

Les écoles de surf également ?

« Non, pour elles, nous réfléchissons à leur réserver des emplacements sur les aires de stationnement les plus proches de la mer ».

Et pour les camping-cars qui viennent stationner plusieurs jours sur ces aires protégées ?

« Nous allons rendre leur stationnement interdit, avec des contrôles et des verbalisations systématiques (quatre policiers municipaux appuyés par les forces de gendarmerie). Nous allons créer une nouvelle aire d'accueil des camping-cars en entrée de ville afin d'éviter ces stationnements qui posent de véritables soucis sur notre vaste commune, où jusqu'à présent, on pouvait stationner à peu près n'importe où ».

La présidente d'une association de défense du littoral réclame des bus de plages qui sillonnaient la presqu'île afin de faire baisser le trafic routier. Qu'en pensez-vous ?

« La proposition de Marie-Christine Lédemez-Kerdreux est excellente. Nous allons étudier la possibilité de lancer ces bus électriques pendant l'été. Ils décongestionneraient également le centre de Crozon saturé dès le matin en été ».

En tant que président de l'office de tourisme communautaire, êtes-vous le mieux placé pour vous attaquer au problème ?

« Ces problèmes de trafic routier et de mobilité étaient au cœur de ma campagne et restent au centre de mon mandat. Il s'agit de ne surtout pas bannir les surfeurs et les touristes au sens large qui sont des éléments forts de notre activité économique. Nous en avons besoin. Nous savons combien nos paysages sont attractifs. Mais il faut réussir à faire face à ces flux de plus en plus importants de visiteurs (+20 % chaque année selon les habitants des villages concernés) ».

Les premières mesures suffiront-elles à faire baisser la pression cet été ?

« Cela va prendre du temps. On se doute que la situation va empirer cet été, avec un afflux de population qui devrait encore s'intensifier à l'issue de ce nouveau confinement. Mais nous mettrons en place d'autres mesures d'ici à l'été 2022 ».